



Désirant obtenir votre confiance en connaissance de cause, l'équipe MR vous soumet son programme pour la législature à venir.

Il est le fruit des travaux entrepris par notre équipe, enrichis des nombreuses contributions citoyennes au gré de nos rencontres et des réactions que nous avons enregistrées.

Ce programme se veut responsable, mais également ambitieux pour Hannut ! De par sa nature, il reste évolutif. Nous le soumettons, dès à présent, à vos critiques et suggestions par le canal de nos différents sites internet.

N'hésitez pas à réagir à propos de son contenu : en nous soumettant de nouvelles idées, en nous questionnant sur le bienfondé de certaines dispositions et, en nous suggérant des alternatives !

Ouverture, transparence et tolérance seront les maîtres-mots d'une gestion saine, rigoureuse, honnête, participative, mais ambitieuse que le MR vous propose pour Hannut.

Tout Euro attribué à la commune doit créer la plus grande valeur ajoutée pour ses habitants, en s'appuyant sur les diverses initiatives, publiques et privées, qui semblent porteuses d'opportunités de développement et d'épanouissement.

Toute l'équipe partage la même vision d'avenir pour l'entité : conserver la convivialité, la dimension humaine, les caractéristiques rurales qui font que ses habitants y sont attachés et s'y sentent bien. Hannut, c'est une ville à la campagne.

Cet esprit sera sauvegardé, même s'il a fait que notre ville devienne de plus en plus attirante et est donc appelée à un beau développement. Et votre garantie, c'est la modestie de l'équipe, son réalisme, sa volonté d'être attentive et proche de vous, de vous aider...

Nous vous demandons, par votre vote lors des élections du 8 octobre prochain, de nous permettre de continuer notre action pour Hannut sur la base de nos réalisations des 12 dernières années, et avec la perspective de ce programme pour la prochaine législature.

La parole est à vous !

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Les Travaux dans la commune	4
1.1 Infrastructures	4
1.2 Egouttage	4
1.3 Contournement routier	4
1.4 Entretien des voiries	4
1.5 Aménagement des villages	4
1.6 Cours d'eau	4
1.7 Eclairage public	4
1.8 Cimetières	4
1.9 Cultes et laïcité	5
2. La Qualité de la vie dans la commune	5
2.1 Pour les enfants	5
2.2 Moins valides	5
2.3 Services communaux	5
2.4 Consultation de la population	6
2.5 Accueil des nouveaux habitants	6
2.6 Hannut, une ville à la campagne	6
3. Une Commune soucieuse de l'environnement	6
3.1 Sensibilisation des citoyens à la problématique de l'environnement	6
3.2 RAVeL	7
3.3 Sentiers	7
3.4 Déchets	7
3.5 Flore	7
3.6 Sites protégés	7
3.7 Fleurissement	7
4. L'aménagement du territoire de Hannut	8
4.1 Permis de bâtir	8
4.2 Centre-ville	8
5. La vie associative de Hannut	9
5.1 L'Aide aux associations locales	9
5.2 Maisons de village	9
5.3 Personnes âgées	9
5.4 Information	9
5.5 Tourisme et animation	10
6. Les affaires sociales dans notre Commune et le CPAS	10
6.1 Logement	10
6.2 Violences conjugales	11
6.3 Emploi	11
6.4 CPAS	11
6.4.1 Atelier protégé	11
6.4.2 Crèche	11
6.4.3 Home Lories	11
7. L'enseignement dans notre commune	12
7.1 Apprentissage des langues	12
7.2 Education physique	12
7.3 Activités extérieures	12
7.4 Accueil extra-scolaire	12
7.5 Bâtiments scolaires	12
7.6 Absentéisme	12
7.7 Assuétudes et petites incivilités	13
7.8 Académie	13
8. La Culture dans la Commune	13
8.1 Salle culturelle	13
8.2 Centre culturel	13

	Page
9. Le Sport	13
9.1 Infrastructures	13
9.2 Promotion du sport	14
10. La jeunesse à Hannut	14
10.1 Activités extra-scolaires	14
10.2 Stages pendant les vacances	14
10.3 Echech à l'échech	14
10.4 Maison des Jeunes	14
10.5 Soirées "jeunes"	14
10.6 Activités pour les jeunes	15
10.7 Cyberspace	15
10.8 Aide à l'installation des jeunes couples sur le sol hannutois	15
11. Hannut et son développement économique	15
11.1 Redynamisation du centre-ville	15
11.2 Le marché	15
11.3 Zone d'Activité Economique	16
11.4 Commerces dans les villages	16
11.5 Aide aux jeunes indépendantes	16
11.6 Agriculture	16
11.7 Marché couvert	16
12. La Sécurité dans notre commune	16
12.1 Service Régional d'Incendie	16
12.2 Service de police	17

1. Les Travaux dans la commune

1.1 Infrastructures

Pendant la précédente législature, ce sont des sommes importantes qui ont été consacrées aux infrastructures hannutoises : 8 millions d'euros, qui incluent 45 % de subsides. Tous les villages et Hannut-centre ont bénéficié de ces travaux.

1.2 Egouttage

Pendant la même période, 18 rues ont été équipées d'égouts et rénovées.

1.3 Contournement routier

Il y a quelques années, certains avaient abandonné tout espoir. C'était sans compter sur la combattivité des responsables du MR hannutois. Ils n'ont pas ménagé leurs peines, sont allés frapper à toutes les portes et ont fini par obtenir gain de cause. Le résultat, c'est la liaison entre la route de Huy, la route de Landen et la route de Tirlemont (près du contrôle technique), avec deux ronds-points, ce qui désengorge déjà considérablement le centre-ville.

La jonction entre la route de Tirlemont et la route de Wavre, à Thisnes, est en cours de réalisation : elle sera terminée en 2007. Quant à la liaison route de Huy – route de Namur, elle est budgétisée par le MET (Ministère de l'Équipement et des Transports) et sera mise en œuvre en 2008.

1.4 Entretien des voiries

Depuis plusieurs années, l'équipe communale à majorité MR a pu consacrer une somme de 250.000 à 300.000 €, par an, à l'entretien courant des voiries et ceci, sans le moindre emprunt. Il n'y a donc aucune charge de crédit. En plus de ce montant, une autre somme de 50.000 €, est affectée annuellement aux petites réparations.

1.5 Aménagement des villages

L'opération de Rénovation Rurale est désormais terminée. Elle a permis d'importants travaux, en particulier l'affectation de bâtiments communaux en Maisons de Villages.

Ces travaux dans les villages ne vont pas s'arrêter. Ils se poursuivront notamment par la création d'espaces conviviaux.

1.6 Cours d'eau

L'effort sera intensifié pour l'entretien régulier et le curage des ruisseaux et des rivières.

1.7 Eclairage public

Les responsables MR continueront d'insister auprès des autorités pour que Hannut soit intégrée dans le plan Epure, qui garantit un éclairage plus lumineux à un moindre prix. De même, nos élus veilleront à renforcer la visibilité et la sécurité des différents passages pour piétons de notre entité par la mise en place d'un éclairage spécifique.

1.8 Cimetières

Les 17 cimetières existants ont été régulièrement entretenus ; aucun n'a été supprimé et ne le sera. Celui de Blehen a été agrandi.

Des projets d'agrandissement (notamment à Villers-le-Peuplier, Abolens et Merdorp) seront concrétisés. Dans les années à venir, des columbariums seront progressivement installés dans les différents cimetières.

1.9 Cultes et laïcité

Toutes les églises et tous les presbytères ont été régulièrement entretenus, en collaboration avec les Fabriques d'églises.

La commune a contribué à l'acquisition d'une Maison de la Laïcité.

2. La Qualité de la vie dans la commune

2.1 Pour les enfants

Une ASBL (« L'Eveil ») a été créée en 2001 pour accueillir, le matin et le soir, les enfants fréquentant les écoles fondamentales de tous les réseaux. Elle œuvre en parfaite collaboration avec d'autres opérateurs. Ce ne sont pas moins de 700 enfants qui bénéficient de cet accueil pour un coût modique. Elle permet aussi, à l'ensemble de ses utilisateurs, de satisfaire aux conditions pour obtenir la déduction fiscale pour frais de garde des enfants en fournissant les documents nécessaires.

Son rôle sera étendu, en collaboration avec les autres associations présentes sur le territoire de notre entité, afin de développer l'offre en matière d'école des devoirs.

Le MR propose de lancer une formule de « mini taxis » et de « taxis midi » en vue de faciliter le déplacement des jeunes vers les différents pôles d'activités durant la semaine.

2.2 Moins valides

Différents travaux ont été réalisés dans le but de faciliter les déplacements des moins valides, et par exemple : l'installation d'une rampe d'accès à l'avant du Château Mottin, à l'école de Grand-Hallet et au Centre de Lecture Publique ; plusieurs traversées de voiries ; des emplacements de parking, l'ascenseur aux nouvelles installations du terrain de football ; le placement de tables adaptées à la Saline...

L'effort se poursuivra en concertation avec les différentes associations spécialisées, notamment lors des travaux communaux. Tout nouveau projet intègre une réflexion et une solution garantissant un accès aisé aux moins valides.

En avril 2005, Hannut a reçu le label de « Handy-City » qui couronne l'action de la commune en faveur des personnes moins valides et qui l'encourage à poursuivre dans cette voie.

2.3 Services communaux

L'accès du citoyen à ces services a encore été amélioré, principalement grâce à des services en ligne via internet (renseignements pratiques, commande de formulaires et de documents...) et des plages-horaires d'accès aménagées en fonction des besoins des citoyens.

Le site Internet <http://www.hannut.be> est constamment actualisé et étoffé. En plus des usages classiques précités, il fournit des informations pratiques, touristiques et culturelles, mais également destinées à l'accueil des investisseurs et à la promotion commerciale de Hannut.

Trois bornes informatives seront installées au centre-ville ; elles donneront accès à toute une série de services d'informations multimédias.

2.4 Consultation de la population

Des consultations sont régulièrement organisées à propos de projets ou de questions importantes (aménagement du centre-ville, de tel quartier ou de tel village, du compostage des déchets...).

Des réunions de toutes les personnes concernées sont tenues préalablement à des travaux (par exemple d'égouttage ou de placement de ralentisseurs).

2.5 Accueil des nouveaux habitants

Cet accueil, introduit par la majorité actuelle, se fait de manière régulière, une fois par trimestre. Il rassemble la plupart des nouveaux Hannutois. Il sera poursuivi.

Le MR propose d'y adjoindre, une fois par an, une séance dans les villages et les quartiers en mettant l'accent sur les spécificités locales (renseignements pratiques, comités existants, clubs sportifs, activités de loisirs, visite de l'école ou du sentier RAVeL,...).

2.6 Hannut, une ville à la campagne

L'équipe du MR a constamment œuvré pour étoffer et améliorer les services attendus d'une ville, tout en préservant le caractère rural de notre entité et en évitant d'en faire une cité-dortoir. Elle poursuivra ses efforts en ce sens, dans le respect des droits de la propriété.

3. Une Commune soucieuse de l'environnement

3.1 Sensibilisation des citoyens à la problématique de l'environnement

La Ville a fourni un effort financier important en engageant sur fonds propres une éco-conseillère à temps plein. Cette personne travaille en collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesse et les associations existantes en vue d'une meilleure sensibilisation à la protection de l'environnement et de la propreté publique.

L'éco-conseillère a contribué à mettre sur pied toutes sortes d'organisations destinées à sensibiliser à l'environnement : « Journée environnement », marché biologique, visite d'une station d'épuration, formation au compostage...

L'équipe MR propose d'encore étendre l'action de la Ville dans cette direction, notamment en prévoyant une prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire et d'une citerne à eau de pluie.

La Ville adhérera au FEDESCO, un fonds qui aide à remplacer progressivement les équipements de chauffage des bâtiments publics par des appareils plus économiques et moins polluants, sans charge financière supplémentaire pour les communes.

Les enfants seront sensibilisés à la problématique de l'environnement par des opérations du type « tornade blanche ».

3.2 RAVeL

La majorité actuelle avait déjà aménagé l'ancienne voie de chemin de fer 127, Landen-Statte, en sentier touristique et le succès populaire avait été immédiat. Quelle ne fut pas la déception quand la pose d'une ligne électrique à haute tension dans le sous-sol fut annoncée ! Les mandataires MR ont tout mis en œuvre pour minimiser les risques potentiels, et pour accélérer les travaux. Le RAVeL est maintenant une réalité et il constitue, pour Hannut, une ressource non négligeable sur le plan touristique. La promenade qui va de Walshoutem à Pittet (Fallais) vaut vraiment la peine.

L'Administration Communale continuera de fonctionner en collaboration avec l'ASBL "La Traversine" et la Ville de Landen pour la gestion du sentier et son développement touristique.

3.3 Sentiers

La Commune continuera d'entretenir les sentiers existants. En collaboration avec les associations locales, les agriculteurs, les clubs de randonnées pédestres et VTT, elle créera des circuits permanents tant pédestres que VTT.

Un atlas des sentiers sera constitué en collaboration avec l'ASBL SPHERE.

3.4 Déchets

La population a été encouragée à pratiquer le compostage par la mise à disposition de compostières, et par des formations assurées par des spécialistes.

Des opérations de sensibilisation aux problèmes environnementaux ont été menées dans différents domaines : énergies renouvelables, propreté de Hannut-centre, des villages et des campagnes...

Chaque jour, une équipe tourne dans l'entité pour récolter les déchets qui traînent le long des routes et chemins.

Des poubelles publiques supplémentaires seront installées dans les villages, là où le besoin s'en fait sentir.

L'équipe MR souhaite mettre en place un ramassage hebdomadaire des poubelles, ainsi qu'un ramassage groupé le même jour (une fois par mois) de trois types de déchets : poubelles domestiques, sacs PMC et papiers.

Ils insisteront auprès de l'intercommunale responsable pour agrandir le parc à conteneurs et vider plus régulièrement les bulles à verre.

3.5 Flore

Les services communaux effectueront le repérage des excédents de terrains communaux ou de propriétés du CPAS où peuvent être plantés des arbres et des espèces à protéger.

3.6 Sites protégés

La réserve naturelle d'Abolens sera mise en valeur. L'étang d'orage de Crehen fera l'objet d'un curage et sera régulièrement entretenu.

3.7 Fleurissement

Les initiatives locales seront stimulées pour améliorer la décoration par des fleurs dans les villages et les quartiers : achats groupés, subsides, aides en personnel...

4. L'aménagement du territoire de Hannut

4.1 Permis de bâtir

Depuis plusieurs années, et grâce à la volonté des mandataires libéraux, Hannut est passée en "décentralisation": les permis de bâtir sont désormais octroyés sur place, beaucoup plus rapidement et avec bien plus de souplesse que par le passé. Cette mesure contribue à attirer chez nous un nombre croissant de candidats bâtisseurs ou rénovateurs. La politique sera poursuivie, les investissements nécessaires seront opérés (comme par exemple l'acquisition d'un programme informatique de cartographie). L'équipe MR défendra le respect des spécificités hannutoises et sera attentive à la préservation de l'identité de chaque village et quartier de notre entité en vue d'y préserver la qualité de vie et d'y promouvoir la convivialité.

4.2 Centre-ville

Pendant la dernière législature, le centre-ville de Hannut a déjà été remodelé, comme l'attestent les chantiers suivants :

- la Place Henri Hallet a été largement transformée, et pourvue d'un superbe éclairage ;
- un vaste parking a été aménagé dans la prairie qui jouxte le Château Mottin ;
- la Place Lucien Gustin a été complètement refaite ; elle équilibre parking et espace citoyen ;
- les rues de l'hyper-centre ont commencé à être redessinées en vue d'une sécurité accrue et d'une meilleure convivialité ;
- l'aménagement du site de l'ancien hôtel de ville et du « Monico » a démarré : cet endroit dégradé deviendra un des plus beaux du centre-ville.

Il incombera à la prochaine législature de finaliser les projets entamés, de remodeler une Grand-Place considérablement arborée et de s'attaquer à un autre projet : le site de l'ancien parking de la gare.

L'équipe MR n'attendra pas la fin du contournement routier pour envisager le réaménagement du centre-ville. Il continuera à oeuvrer en collaboration avec les commerçants et les différents acteurs de terrain.

Dans tous les projets qui concernent le centre-ville, les mandataires MR seront particulièrement attentifs aux points suivants :

- les espaces-promenades
- l'embellissement
- la réfection et le remodelage des trottoirs
- les espaces verts
- la sécurité des piétons et des cyclistes
- la convivialité.

5. La vie associative de Hannut

5.1 L'Aide aux associations locales

Le service d'aide aux associations locales a, dans l'ensemble, bien fonctionné durant la législature qui se termine. Son action sera poursuivie et, là où c'est possible, améliorée. Les associations locales pourront toujours compter sur la location, à un tarif particulièrement raisonnable, de matériels divers et sur le transport gratuit de matériel du Centre de la Communauté française.

Une cellule de contact avec les associations locales sera créée au sein de l'Administration pour les stimuler et les aider dans la concrétisation de leur action.

5.2 Maisons de village

Tous les villages où existaient des bâtiments adéquats peuvent compter sur une Maison de Village chargée d'accueillir toutes les associations locales et de stimuler la vie associative.

Il reste trois villages où ce n'est pas le cas. L'Administration Communale sera attentive à toute opportunité (achat ou équipement d'un bâtiment existant ou construction d'une salle).

5.3 Personnes âgées

Le « Taxi Seniors » permet, à un coût plus que raisonnable, le déplacement des personnes d'au moins 65 ans dans toute l'entité. Le service sera étendu avec une offre élargie vu l'acquisition d'un nouveau véhicule lors de la prochaine législature.

Le CPAS offre toute une gamme d'aides aux personnes âgées (aides familiales à domicile, repas...).

La commune a créé une cellule « titres services » qui rencontre un succès croissant. Cette cellule sera étoffée dans les années à venir.

La formule « télé alarme » fonctionne bien, et continuera à se développer.

Un « plan canicule » sera mis sur pied pour résoudre immédiatement les problèmes liés aux périodes de fortes chaleurs. Un plan « grands froids » fera de même en cas de températures exceptionnellement basses.

Lors de la précédente législature, le MR a lancé un projet original : des jardins collectifs, qui poursuivent un double objectif :

- permettre aux personnes vivant en appartement d'avoir un potager
- offrir (en collaboration avec l'école « Les Orchidées ») des produits du terroir aux banques alimentaires en faveur des plus démunis.

5.4 Information

Le bulletin communal continuera à être distribué 4 fois par an. Parallèlement, un feuillet apportera toutes sortes d'informations pratiques chaque mois aux citoyens de l'entité (état des lieux en matière de travaux, ramassage des déchets, activités dans les écoles...).

Lors des précédentes législatures, les mandataires MR ont initié l'accueil des nouveaux Hannutois, qui sont régulièrement réunis pour recevoir toutes sortes d'informations sur la vie communale. Cet accueil sera poursuivi.

Le site <http://www.hannut.be>, qui connaît déjà un beau succès, sera continuellement mis à jour et étoffé, il reprendra les informations contenues dans le bulletin communal et le feuillet mensuel, et y ajoutera des renseignements complémentaires (compte rendu des conseils communaux et des actions du CPAS, éclaircissements sur le budget communal...).

Enfin, l'information citoyenne sera tout prochainement agrémentée par la transmission d'informations pratiques par SMS.

5.5 Tourisme et animation

Un nouveau service sera créé au sein de l'Administration communale pour promouvoir l'image de Hannut et le tourisme. Il œuvrera en collaboration avec l'ASBL Hannut Tourisme Promotion, la Gestion du Centre-Ville et les associations locales pour soutenir l'organisation des festivités au centre-ville et dans les villages et programmer une animation permanente dans l'hyper-centre pendant la période estivale et les fêtes de fin d'année.

Ce service rédigera et diffusera un Guide du Citoyen reprenant les principales dispositions qui règlent la vie en société à Hannut, en se basant notamment sur les Arrêtés communaux. Ce Guide comportera des informations sur les possibilités de loisirs, la vie associative, l'agenda des activités culturelles, sportives, associatives...

Il publiera un petit fascicule destiné à être diffusé à l'extérieur de Hannut et à promouvoir le tourisme. Ce fascicule sera disponible dans les espaces où pourront passer des touristes potentiels (fédérations du tourisme, Maisons du Tourisme, centres de vacances...).

6. Les affaires sociales dans notre Commune et le CPAS

6.1 Logement

Pendant la précédente législature, les mandataires MR ont activement contribué à développer l'accès au logement pour tous les citoyens.

C'est ainsi qu'ils ont participé à la création de l'ASBL Hannut Toit qui vise à faciliter la recherche de logements, en particulier sociaux. 21 habitations sont ainsi données en location à des tarifs particulièrement accessibles, d'autres sont disponibles via un partenariat avec la Coordination Logement, d'autres encore sont en voie de l'être.

Pendant la prochaine législature, des négociations seront entamées avec le Home waremzien pour réaliser un nouveau projet de lotissement.

Un autre dispositif original mis en place par la majorité actuelle : le fonds de garantie locative. Il permet de rassurer les propriétaires quant à la perception des loyers, et offre ainsi davantage de possibilités aux candidats locataires.

Ces dernières années, plusieurs appartements à loyer modéré ont été créés pour être offerts à des couples désireux de s'installer dans l'entité. Quant au CPAS, il a réalisé trois logements à caractère social.

Si l'équipe MR est reconduite, elle œuvrera à l'aménagement d'un logement destiné à héberger en urgence une personne ou une famille en difficulté.

6.2 Violences conjugales

Une autre idée de notre équipe : créer une antenne destinée à venir en aide aux personnes victimes de violences conjugales.

6.3 Emploi

La formule « Titres services » créée au sein de l'Administration communale est rapidement devenue un des gros employeurs de la région. Elle continuera de s'étoffer dans les années à venir dans l'intérêt de tous.

Une Maison de l'Emploi a été ouverte en collaboration avec le Forem dans le but d'aider les demandeurs d'emplois à trouver une occupation. La Commune maintiendra et étoffera sa collaboration avec ce service.

L'ALE (Agence Locale pour l'Emploi), qui fonctionne bien, développera de nouveaux services : papy et mammy sitting, achats pour personnes moins valides, déneigement des trottoirs,...

6.4 CPAS

6.4.1 Atelier protégé

L'atelier protégé, complètement restructuré, fonctionne bien, et continuera d'offrir un espace d'accueil et d'épanouissement aux personnes concernées ainsi que des services de qualité à la population. Tous les services seront maintenus (parcs et jardins, repas, buanderie) et, si possible, étoffés.

D'autres services viendront s'y ajouter, tels que la production de bois de chauffage et d'allumage.

6.4.2 Crèche

La crèche tourne à plein régime, à la satisfaction générale. L'équipe MR s'efforcera de la faire reconnaître officiellement pour encore améliorer la qualité du service et augmenter le nombre de places disponibles en s'inscrivant notamment dans la dynamique du plan Cigogne II.

Parallèlement, un soutien sera apporté aux gardiennes ONE (formalités, mise à disposition de jeux et de modules de psychomotricité...)

6.4.3 Home Loriers

Après de longues négociations, la M.R.S. (Maison de Repos et de Soins) a enfin été mise sur pied. Elle permet d'accueillir des moins valides nécessitant un suivi médical approprié.

La prochaine législature sera mise à profit pour concrétiser le projet d'un nouveau home permettant d'encore mieux accueillir les aînés, et d'élargir le nombre de places disponibles.

7. L'enseignement dans notre commune

7.1 Apprentissage des langues

Lors de la précédente législature, l'enseignement des langues a été proposé dès les premières années de l'enseignement primaire communal. Cette initiative, qui rencontre un beau succès, sera renforcée dès la première année.

Deux expériences d'immersion linguistique ont été lancées dans deux implantations scolaires en septembre 2006 : l'une au niveau maternel, l'autre au niveau primaire. Elles seront développées dans les années à venir, en fonction des demandes des parents.

D'autres pistes existent aussi pour favoriser l'apprentissage des langues et seront encouragées par notre équipe : la promotion des échanges avec la ville voisine de Landen, la poursuite de l'offre de stages divers en immersion et la mise à disposition de formations linguistiques notamment à l'attention du monde commerçant.

7.2 Education physique

Les écoles communales utilisent régulièrement les installations sportives afin de développer le goût du sport chez les enfants.

Parallèlement, l'accès à différents sports est proposé dans le cadre de l'accueil extra-scolaire, et via l'opération « Lundis et vendredis du sport » où des activités sportives sont proposées de 16 à 18 h deux fois par semaine ; pour les petits, il s'agit de psychomotricité.

7.3 Activités extérieures

Lors de la dernière législature, l'échevinat de l'enseignement a largement encouragé toutes les initiatives chargées d'ouvrir l'enfant au monde extérieur : sorties pédagogiques, visites à la ferme, théâtre, musique...

7.4 Accueil extra-scolaire

Cet accueil est réalisé au travers de l'ASBL « L'éveil » dont il est question plus haut dans ce programme.

7.5 Bâtiments scolaires

L'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires communaux ont fait l'objet d'une attention toute particulière. C'est ainsi que l'école de Grand-Hallet a été complètement rénovée et celle d'Avernas remise à neuf. Quant à l'école de Moxhe, sa transformation est en cours.

Toutes les mesures ont été prises, et continueront de l'être, pour le maintien des écoles implantées dans nos villages. Il ne s'agit pas seulement d'éviter aux enfants des déplacements importants, mais aussi de tisser des liens entre les enfants et leur environnement.

7.6 Absentéisme

L'Echevinat de l'Enseignement a coordonné une opération « carte de sortie » en collaboration avec les écoles de tous les réseaux et la police, dans le but de lutter contre l'absentéisme scolaire.

7.7 Assuétudes et petites incivilités

Un « Projet Gamma » a été concrétisé à l'intention de tous les enfants de 5e et 6e années primaires pour les informer à propos du délicat domaine des assuétudes. La formation est assurée par des spécialistes de la police, elle donne de bons résultats et sera poursuivie.

Les enfants des écoles sont régulièrement sensibilisés à la nutrition, à l'écologie et au respect de l'environnement grâce à la collaboration de différents groupements spécialisés.

7.8 Académie

L'Académie, résultat d'une initiative originale du PRL de Hannut, tourne à plein régime. Les futurs mandataires MR auront à cœur de lui accorder tout leur soutien.

8. La Culture dans la Commune

8.1 Salle culturelle

Un projet de salle pour les manifestations culturelles diverses est en préparation. L'idée est dans l'air depuis fort longtemps : une décision de principe de construire une telle salle a été votée par le Conseil communal il y a 8 ans...

Il s'agira d'une salle polyvalente et modulable pouvant être utilisée pour l'organisation de différentes formes de spectacles, de conférences, de projection de films... Elle contribuera à accroître encore le rayonnement de Hannut dans toute la région et à promouvoir des projets à caractère culturel.

8.2 Centre culturel

Au travers du rayonnement du Centre culturel, le MR visera à renforcer l'accès à la culture pour tous, à diversifier l'offre en matière de culture sur notre entité et à soutenir le développement de l'activité des artistes locaux.

9. Le Sport

9.1 Infrastructures

La piste d'athlétisme a été entièrement rénovée afin de perpétuer le rôle majeur de ce sport à Hannut.

La piscine est régulièrement entretenue, la sécurité y est garantie. Bien que de conception ancienne, elle continue de jouer son rôle dans toute la région, en attendant que des installations modernes soient proposées avec l'aide des pouvoirs subsidiaires. Un projet de réalisation d'une nouvelle piscine sera mis à l'étude.

Le terrain de football du RFC hannutois a été complètement revitalisé avec la construction d'une nouvelle tribune et de nouvelles installations et le remplacement de l'éclairage.

Les infrastructures de football de Lens-St-Remy et de Merdorp ont été régulièrement entretenues et améliorées.

9.2 Promotion du sport

La commune a constamment apporté son aide logistique aux différents comités sportifs de l'entité. Elle poursuivra son action.

Lors de la prochaine législature, la commune développera un projet d'école de football pour les jeunes, école commune à tous les clubs existants.

Elle créera une cellule de coordination sportive afin d'offrir une plate-forme entre les différents clubs et disciplines sur notre entité, en vue d'assurer la promotion et le développement du sport pour tous et d'aider nos clubs-phares dans la gestion de leurs associations respectives.

10. La jeunesse à Hannut

10.1 Activités extra-scolaires

L'équipe MR continuera de promouvoir des initiatives au profit des jeunes dans les domaines culturels, artistiques et sportifs. Elle soutiendra les familles dans le développement des potentialités de leurs enfants en leur facilitant l'accès aux activités organisées en dehors du cadre scolaire.

10.2 Stages pendant les vacances

Les deux dernières législatures ont véritablement fait exploser le nombre de participants aux stages de vacances organisés par l'Administration communale.

La formule sera conservée et de nouveaux types de stages seront proposés.

10.3 Echec à l'échec

L'opération "échec à l'échec", mise sur pied pendant la précédente législature, s'adresse aux élèves qui doivent passer des examens de repêchage. Elle connaît un beau succès et contribue efficacement à la poursuite des études de nombreux élèves.

10.4 Maison des Jeunes

Elle s'est régulièrement développée et occupe depuis peu de nouveaux locaux sur le site de « La Saline ». Ces locaux sont plus spacieux et mieux adaptés aux rôles qu'elle doit jouer : cyberspace, Info Jobs, Infor-Jeunes, Info-Kots... C'est avant tout un endroit de rencontre sans drogue ni alcool.

Le projet se poursuivra dans les années à venir, avec la demande de reconnaissance de la Maison des Jeunes comme « A.M.O » (Aide en Milieu Ouvert), dans le but d'aider les jeunes en difficulté.

10.5 Soirées "jeunes"

La majorité actuelle a pris l'initiative d'une « convention de sécurité » obligatoire pour toutes les organisations drainant un large public, en particulier les soirées jeunes. Celle-ci permet un meilleur contrôle, diminue les nuisances et renforce considérablement la sécurité. Elle sera poursuivie.

L'équipe MR a l'intention de créer, sur le site du dépôt militaire ou sur un autre site en fonction du résultat d'études de faisabilité, un hall destiné à accueillir les soirées « jeunes », ceci, dans un double but : permettre aux jeunes de « s'éclater » près de chez eux sans faire de longs trajets en voiture, et éloigner des endroits habités les nuisances sonores propres à ces soirées.

10.6 Activités pour les jeunes

Le Conseil communal des Jeunes, créé par la majorité actuelle, fonctionne bien et permet à des jeunes de s'initier à la gestion d'une commune tout en faisant part de leur avis sur les problèmes qui intéressent la jeunesse. Il poursuivra son action.

Tout au long de l'année, l'Echevinat de la Jeunesse met sur pied des manifestations à l'intention des Jeunes aussi diverses que du « paint-ball » ou des descentes de rivières en kayak. Ces manifestations seront poursuivies.

10.7 Cyberspace

Il fonctionne bien et permet à beaucoup de jeunes d'avoir un accès facile à l'Internet et de se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Son fonctionnement devra être étendu : il doit être rendu accessible en soirée et le week-end.

10.8 Aide à l'installation des jeunes couples sur le sol hannutois

Le MR visera à renforcer les moyens actuels libérés pour favoriser l'accès à la propriété des jeunes couples désireux de s'installer sur le sol hannutois. Les programmes actuels seront renforcés et de nouvelles pistes seront mises à l'étude afin de permettre aux jeunes de s'installer au sein de la commune qui les a vus grandir malgré le coût croissant de l'immobilier dans notre région.

11. Hannut et son développement économique

11.1 Redynamisation du centre-ville

L'opération « Gestion du Centre-Ville », lancée par la majorité actuelle, continue de fonctionner à la satisfaction générale, tant des commerçants que du public et des visiteurs. Elle contribue à plusieurs opérations destinées à promouvoir l'image de Hannut-centre et le commerce : éclairage de Noël, patinoire, distribution de cadeaux, organisation d'événements commerciaux en collaboration avec les acteurs de terrain et Hannut Tourisme Promotion...

L'ASBL Gestion Centre Ville verra son rôle de catalyseur d'énergies renforcé. Il s'agira notamment

- de créer des événements commerciaux,
- de s'associer à de grands événements visant à drainer un maximum de clients vers Hannut,
- d'accompagner les autorités et les commerçants dans les différents dossiers liés à la rénovation urbaine,
- de promouvoir l'accueil de nos voisins de la région flamande, en particulier par l'organisation de formations et la distribution d'un petit guide en néerlandais.

11.2 Le marché

Quand les principaux travaux d'aménagement du centre-ville seront en voie d'être finalisés, les mandataires MR susciteront une réflexion commune avec les commerçants et les acteurs de terrain pour déterminer l'emplacement idéal pour le marché hebdomadaire du lundi.

La réflexion pourra s'étendre à l'organisation de marchés thématiques à des moments définis.

11.3 Zone d'Activité Economique

Les longues et difficiles démarches visant à une extension du zoning industriel vont enfin se concrétiser grâce à l'énergie et à la combattivité de l'équipe du MR hannutois ! Un nouveau zoning de 24 hectares devrait être opérationnel dès 2008. Il permettra d'accueillir des industries légères non polluantes et, par voie de conséquence, de développer l'emploi, qualifié et moins qualifié.

Mais la cause n'est pas gagnée d'avance. Il faut aussi structurer l'accompagnement des entrepreneurs locaux avec notamment un « club d'entreprise » regroupant les différents acteurs (commune, SPI+, Maison de l'Emploi, Gestion Centre-Ville, entrepreneurs de la Zone d'Activité Economique, Essor hannutois...).

Il faut aussi penser à une signalisation optimale. Et bien d'autres choses encore ! Le succès est à ce prix !

11.4 Commerces dans les villages

Bien que peu nombreux, ils constituent un des éléments importants de la convivialité de nos villages et de l'attractivité de ceux-ci. Ils peuvent compter sur notre équipe pour consolider leur présence locale !

11.5 Aide aux jeunes indépendantes

Les mandataires MR prendront toutes les dispositions pour que les jeunes mères de famille indépendantes puissent aisément faire usage des chèques-services après un accouchement.

11.6 Agriculture

Elle représente un volet économique essentiel de notre commune rurale. L'équipe MR veillera à poursuivre le soutien aux entreprises agricoles présentes sur notre entité et à rester à l'écoute de toute nouvelle demande de la part du monde agricole.

11.7 Marché couvert

Le Marché Couvert doit continuer à jouer efficacement son rôle de vitrine de Hannut et de pôle d'attraction pour les événements majeurs. Sa rénovation se poursuivra et elle intégrera une décoration plus attrayante.

12. La Sécurité dans notre commune

12.1 Service Régional d'Incendie

Une nouvelle caserne a été construite sur budget communal. Elle répond à toutes les normes et est idéalement placée, en bordure du contournement routier, pour raccourcir encore les délais d'intervention.

Le charroi a été, en grande partie, renouvelé et des équipements performants ont été acquis.

Une voiture d'intervention rapide (VIM) permet désormais aux médecins urgentistes du SRI de se rendre le plus rapidement possible sur le lieu de l'accident.

Hannut paie le prix fort pour garantir un SRI performant. Alors que la zone de secours comprend, en plus de Hannut, les communes de Burdinne, Braives, Lincent et Wasseiges, Hannut supporte à elle seule 50 % des coûts.



L'effort de la Commune se poursuivra avec le même objectif : soulager la souffrance, accroître la sécurité et contribuer au sentiment de bonheur paisible du citoyen.

12.2 Service de police

Dans le cadre de la restructuration de la police et de la gendarmerie, Hannut est devenu le centre d'une vaste zone de police, la zone Hesbaye Ouest.

Cette restructuration a permis d'avoir une permanence mobile, 24 heures sur 24, et un accueil du public dans l'ancien commissariat, près de la Grand-Place. Elle a aussi permis d'assurer un service-veille pendant les vacances, dans le but de limiter les cambriolages.

Un nouveau règlement, datant de 2006, va permettre de réprimer plus efficacement les petites incivilités, trop souvent impunies par le passé.

La vitesse des véhicules reste un danger potentiel préoccupant. Différentes mesures ont été prises, mais leur efficacité est parfois relative. A certains endroits, seuls des contrôles de vitesse découragent les chauffards. La zone de police continuera d'utiliser régulièrement des voitures-radar banalisées, et des radars permanents seront placés aux endroits stratégiques. L'objectif est clair : lutter contre la vitesse excessive au sein de notre entité.

Depuis quelques années, une attention toute particulière est réservée aux entrées et sorties des écoles avec la collaboration de l'Agence Locale pour l'Emploi : des auxiliaires règlent les traversées de rues et sécurisent les abords des écoles.

Les mandataires MR seront particulièrement attentifs à la constante amélioration d'une police de proximité, avec une présence de policiers sur le terrain et l'affectation d'un agent à chaque village et chaque quartier.

Enfin, un projet d'hôtel de police pourra se concrétiser pendant la prochaine législature. Il permettra aux policiers de fonctionner dans de meilleures conditions et maintiendra Hannut au cœur de la zone de police Hesbaye-Ouest.